

BORDEAUX METROPOLE

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Séance du 25 septembre 2015
(convocation du 18 septembre 2015)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Septembre Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. GUICHOUX Jacques, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. CAZABONNE Alain à partir de 13h20
M. DUPRAT Christophe à M. DUCHENE Michel à partir de 11h35
M. LABARDIN Michel à Mme TOUTON Elisabeth à partir de 13h30
M. DAVID Alain à M. HERITIE Michel
M. RAYNAL Franck à M. MARTIN Eric à partir de 9h50
M. MANGON Jacques à Mme IRIART Dominique à partir de 13h05
Mme VERSEPUY Agnès à Mme PIAZZA Arielle jusqu'à 10h45 et à partir de 12h20
Mme TERRAZA Brigitte à M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume
M. COLES Max à M. SUBRENAT Kévin
M. TURBY Alain à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 12h
Mme AJON Emmanuelle à Mme DELAUNAY Michèle à partir de 12h30
M. AOUIZERATE Erick à M. GARRIGUES Guillaume à partir de 13h05
Mme BOUTHEAU Marie-Christine à Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie à partir de 12h10
Mme CALMELS Virginie à M. ALCALA Dominique à partir de 12h30
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZABONNE Didier
Mme CHAZAL Solène à Mme MACERON-CAZENAVE Emilie à partir de 12h40
Mme COLLET Brigitte à Mme WALRYCK Anne à partir de 13h20
M. DAVID Jean-Louis à M. LOTHaire Pierre à partir de 13h20
M. DAVID Yohan à Mme BREZILLON Anne à partir de 12h30

M. DELAUX Stephan à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 12h15
Mme DESSERTINE Laurence à Mme ROUX-LABAT Karine à partir de 10h
M. FETOUI Marik à Mme VILLANOVE Marie-Hélène
M. FLORIAN Nicolas à M. BOBET Patrick à partir de 10h40
Mme FORZY-RAFFARD Florence à M. HICKEL Daniel à partir de 12h55
Mme FRONZES Magali à M. FRAILE-MARTIN Philippe de 10h à 11h30
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. BRUGERE Nicolas
M. HURMIC Pierre à M. ROSSIGNOL-PUECH Clément à partir de 13h35
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud
Mme LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques à partir de 12h30
M. LE ROUX Bernard à M. TOURNERIE Serge à partir de 12h40
Mme LEMAIRE Anne-Marie à Mme LAPLACE Frédérique à partir de 13h35
Mme LOUNICI Zeineb à Mme POUSTYNNIKOFF Dominique jusqu'à 10h15
M. MILLET Thierry à Mme PEYRE Christine
M. PADIE Jacques à M. GUICHARD Max
M. RAUTUREAU Benoit à M. PUJOL Patrick à partir de 12h05
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain de 9h50 à 10h20 et à partir de 12h30
M. ROBERT Fabien à M. JUNCA Bernard à partir de 10h30
M. SILVESTRE Alain à Mme BERNARD Maribel
Mme THIEBAULT Gladys à Mme CHABBAT Chantal
M. TRIJOULET Thierry à Mme FERREIRA Véronique à partir de 12h20

EXCUSES :

M. MAMERE Noël à partir de 11h20
M. CHAUSSET Gérard à partir de 13h30
M. COLOMBIER Jacques à partir de 11h35

LA SEANCE EST OUVERTE

**Conservatoire de l'air et de l'espace d'Aquitaine (C.A.E.A.) - Subvention pour la
réalisation d'une étude d'opportunité d'un centre aéronautique et spatial -
Autorisation - Décision**

Monsieur JUPPE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

1. LE CONSERVATOIRE DE L'AIR ET DE L'ESPACE D'AQUITAINE :

Le Conservatoire de l'air et de l'espace d'Aquitaine (C.A.E.A.) est une association, créée en 1987 et installée depuis 1999 au sein de la Base aérienne 106 à Mérignac.

Le Conservatoire de l'air et de l'espace d'Aquitaine (C.A.E.A.) est propriétaire de près de 60 aéronefs dont 20 appareils issus des industries Dassault Aviation. Il dispose également de maquettes et d'archives significatives sur l'histoire de l'aéronautique à Mérignac et en Aquitaine.

Cette association est affiliée à la Fédération française des ailes anciennes qui réunit les associations et musées valorisant le patrimoine aéronautique français.

Le Conservatoire de l'air et de l'espace d'Aquitaine (C.A.E.A.) ne peut durablement poursuivre ses activités de façon satisfaisante sur le site de la Base aérienne 106 du fait :

- des contraintes d'accès spécifique de ce site ;
- de la vétusté des locaux qui sont actuellement mis à sa disposition.

L'association a par ailleurs la volonté de valoriser au mieux le patrimoine dont elle dispose, en le rendant notamment largement accessible au grand public.

Dans cette perspective, l'association a ainsi pris l'initiative d'engager une étude d'opportunité en vue de la création d'un centre aéronautique et spatial à proximité de la plateforme aéroportuaire de Bordeaux-Mérignac.

2. L'ETUDE D'OPPORTUNITE POUR UN CENTRE AERONAUTIQUE ET SPATIAL :

2.1. Les attendus de l'étude :

L'étude d'opportunité en vue de la création d'un centre aéronautique et spatial qu'a souhaité engager le Conservatoire de l'air et de l'espace d'Aquitaine (C.A.E.A.) a pour objectifs :

- la validation des attentes de chacun des partenaires ;
- l'établissement d'un business plan pour un tel équipement ;
- la définition de son portage potentiel, tant en termes d'investissement que de fonctionnement.

2.2. Coût prévisionnel et plan de financement :

Le coût prévisionnel de l'étude qu'a souhaité engager le C.A.E.A. s'élève à 21 600 € TTC.

Le plan de financement prévisionnel de cette même étude est le suivant :

Charges	Montant en € TTC	Produits	Montant en € TTC
Coût de l'étude.....	21 600	Dassault Aviation	4 320
		Région Aquitaine	4 320
		Département de la Gironde	4 320
		Ville de Mérignac	4 320
		Bordeaux Métropole	4 320
Total...	21 600	Total...	21 600

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5217-2,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE la réalisation d'un équipement de type centre aéronautique et spatial présenterait un intérêt tant pour le confortement de l'identité aéronautique de la métropole bordelaise que pour compléter son offre touristique ;

CONSIDERANT QU' il convient aujourd'hui de déterminer l'opportunité et les conditions de faisabilité d'un tel équipement, notamment sur un plan programmatique et financier, tant en termes d'investissements que d'exploitation ;

CONSIDERANT QUE l'étude d'opportunité en vue de la réalisation d'un centre aéronautique et spatial qu'a souhaité engager le Conservatoire de l'air et de l'espace d'Aquitaine répond bien à cette attente ;

CONSIDERANT QUE la demande d'accompagnement du C.A.E.A. pour une étude d'opportunité en vue de la réalisation d'un centre aéronautique et spatial est recevable dans la mesure où la structure contribue, par cette action, à promouvoir une filière aéronautique spatiale défense (ASD) définie comme une filière stratégique pour la métropole bordelaise dans le cadre du schéma métropolitain de développement économique.

DECIDE

Article 1 : l'attribution d'une subvention d'un montant de 4 320 euros TTC à l'association Conservatoire de l'air et de l'espace d'Aquitaine.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée.

Article 3 : de verser la totalité de cette subvention au Conservatoire de l'air et de l'espace d'Aquitaine dès réception de l'étude par Bordeaux Métropole et des pièces justificatives conformément à la convention signée.

Article 4 : d'imputer la dépense afférente à cette subvention sur le budget principal de l'exercice en cours, **chapitre 65, article 6574, fonction 90.**

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 septembre 2015,

Pour expédition conforme,
Le Président,

M. ALAIN JUPPÉ

REÇU EN PRÉFECTURE LE
6 OCTOBRE 2015

PUBLIÉ LE : 6 OCTOBRE 2015